



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE - DIPARTIMENTU DI U CISMONTU

COMMUNE DE POGGIO D'OLETTA

CUMUNA DI U POGHJU D'OLETTA

www.upoghjudoletta.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212002398-20260428-022-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026

Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six et le vingt-huit-avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de POGGIO D'OLETTA, régulièrement convoqué le 22 avril 2026, s'est réuni, à la mairie, sous la Présidence de son maire, Monsieur Antoine VINCENTI.

Membres du Conseil municipal	Nombre
En exercice	11
Présents	10
Absents excusés	1
Procurations	0

Présents : CARDI Angelica, CASATICI Pierre-François, CLEMENTI Emma, DE ZERBI Alexandra, GRAZI François, GHIRLANDA Eric, LOGEREAU Pauline, LUCIANI Marie-Thérèse, POTENTINI Yves, VINCENTI Antoine

Absents : DAVID Emmanuel

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : CASATICI Pierre-François

Après signature de la feuille de présence et vérification que le quorum est atteint, la délibération suivante a été prise :

7. Examen et vote du budget primitif 2026

Délibération N° 022-2026

EXPOSE DES MOTIFS :

Monsieur le maire présente de manière détaillée à ses collègues le Budget primitif 2025, dont la balance générale s'établit comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

0281232902399120260428-022-2026-DEF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF			
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU BP (1)	1 788 111,15	1 764 172,42
	DONT VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)		1 171 242,57
	(1)-(2) = CREDITS REELS		592 929,85
		+	+
REPORTS	RAR DE L'EXERCICE PRECEDENT	27 207,00	
	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		51 145,73
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 815 318,15	1 815 318,15
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU BP (4)	1 489 019,20	384 954,00
	DONT VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	1 171 242,57	
	(4)-(5) = CREDITS REELS	317 776,63	
		+	+
REPORTS	RAR DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 104 065,20
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (6)	1 489 019,20	1 489 019,20
	TOTAL DU BUDGET (3)+(6)	3 304 337,35	3 304 337,35

Il demande à ses collègues de bien vouloir se prononcer sur ce budget.

DECISION :

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications du Maire et en avoir délibéré,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le CFU 2025 de la commune,

VU la note explicative détaillée du budget primitif 2026 présentée par le Maire et adressée à chacun des conseillers municipaux,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif pour l'exercice 2026 à l'équilibre parfait des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement.

CONSIDERANT que le budget primitif est voté sur la base de la nomenclature M 57 simplifiée et abrégée. Le vote a lieu en nature et par chapitre avec un taux de fongibilité des crédits à 7,5% en fonctionnement et en investissement, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212002398-20260428-022-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 30/04/2026

APPROUVE le Budget Primitif 2026 arrêté en dépenses

En section de fonctionnement : Recettes : 1 489 019,20 €

Dépenses : 1 489 019,20 €

En section d'investissement : Recettes : 1 815 318,15 €

Dépenses : 1 815 318,15 €

CHARGE Monsieur le maire de l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote :

VOTANTS	10
EXPRIMES	10
ABSTENTIONS	0
POUR	10
CONTRE	0

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

Le Maire



Le Secrétaire de séance

